



Communiqué de presse

8 novembre 2022

7^{ème} édition de la Quinzaine de la Transmission Reprise

Repérer, sensibiliser les futurs cédants Accompagner les projets de transmission.

La population agricole continue de vieillir !

En 2020, en France métropolitaine, 500 000 agriculteurs dirigent 390 000 exploitations agricoles. Au total 760 000 personnes (Chefs d'exploitation et actifs salariés) travaillent dans l'agriculture.

Leur âge moyen est de 51,4 ans en 2020 contre 50,2 ans en 2010.

25% des agriculteurs ont plus de 60 ans : un quart seulement envisage une reprise de leur exploitation, en grande majorité par un membre de leur famille.

Ce choc démographique est porteur de risques pour l'économie de nos territoires, la souveraineté de notre alimentation et l'entretien de nos paysages.

L'importance de la relève.

Les nouveaux installés dirigent près d'1/4 des exploitations recensées en France métropolitaine en 2020.

L'attractivité du métier varie d'une spécialisation à l'autre : beaucoup s'installent en maraîchage ou horticulture (39%) et peu en bovins viande et/ou lait (17 à 19%).

Cette installation peut se faire en exploitation individuelle ou sous forme sociétaire.

Les Chambres d'agriculture ont pour mission d'accueillir et d'accompagner ces nouveaux agriculteurs aux profils et aux histoires variés dans leur projet d'installation, en adaptant leur conseil à la diversité des profils et des besoins des futurs agriculteurs.

Les échanges avec des professionnels permettent de faire évoluer leur projet pour s'assurer de leur solidité.

Une approche au plus près du terrain.

Les Chambres d'agriculture travaillent avec les Régions qui désormais gèrent les fonds communautaires à l'installation (Dotation jeunes agriculteurs) mais également avec les collectivités et les filières pour repérer, sensibiliser les futurs cédants, et les accompagner dans leur projet de transmission.

Les Chambres d'agriculture, grâce à leur réseau d'experts, leur connaissance des filières et des territoires mais également les références techniques dont elles disposent, accompagnent les agriculteurs dans le montage de leur projet de transmission jusqu'à la mise en relation avec les repreneurs.

Rendez-vous au PIT (Point Information Transmission) de votre département.

Contact Presse

Chambres d'agriculture France - APCA

Iris Roze – 09 86 02 26

iris.roze@apca.chambagri.fr

www.chambres-agriculture.fr

Rejoignez-nous sur :

